



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

Centre de Détention de MAUZAC

Le 26 février 2024

Comment démotiver les personnels ?

Les faits :

Le 25 janvier, un CRI est établi à l'encontre d'un détenu classé à la formation AFI sunset. Le CRI porte sur un vol d'objet appartenant à l'entreprise l'employant. Il est aussitôt suspendu préventivement. Il est déclassé le 29 janvier.

Le 20 février, moins d'un mois après les faits, ce même détenu est affecté à la formation MRMA sur la même zone.

Les conséquences :

Un détenu déclassé puis réintégré. Hilare, il ne va pas manquer de provoquer le surveillant qui lui a mis le CRI.

Pour les autres détenus des ateliers, c'est un mauvais signal. Ils peuvent faire ce qu'ils veulent, la sanction n'est que temporaire.

Le surveillant perd son autorité.

Quelle crédibilité donne-t-on au personnel ?

Quel est l'objectif de notre hiérarchie ?

Le secrétaire local